

SOMMAIRE

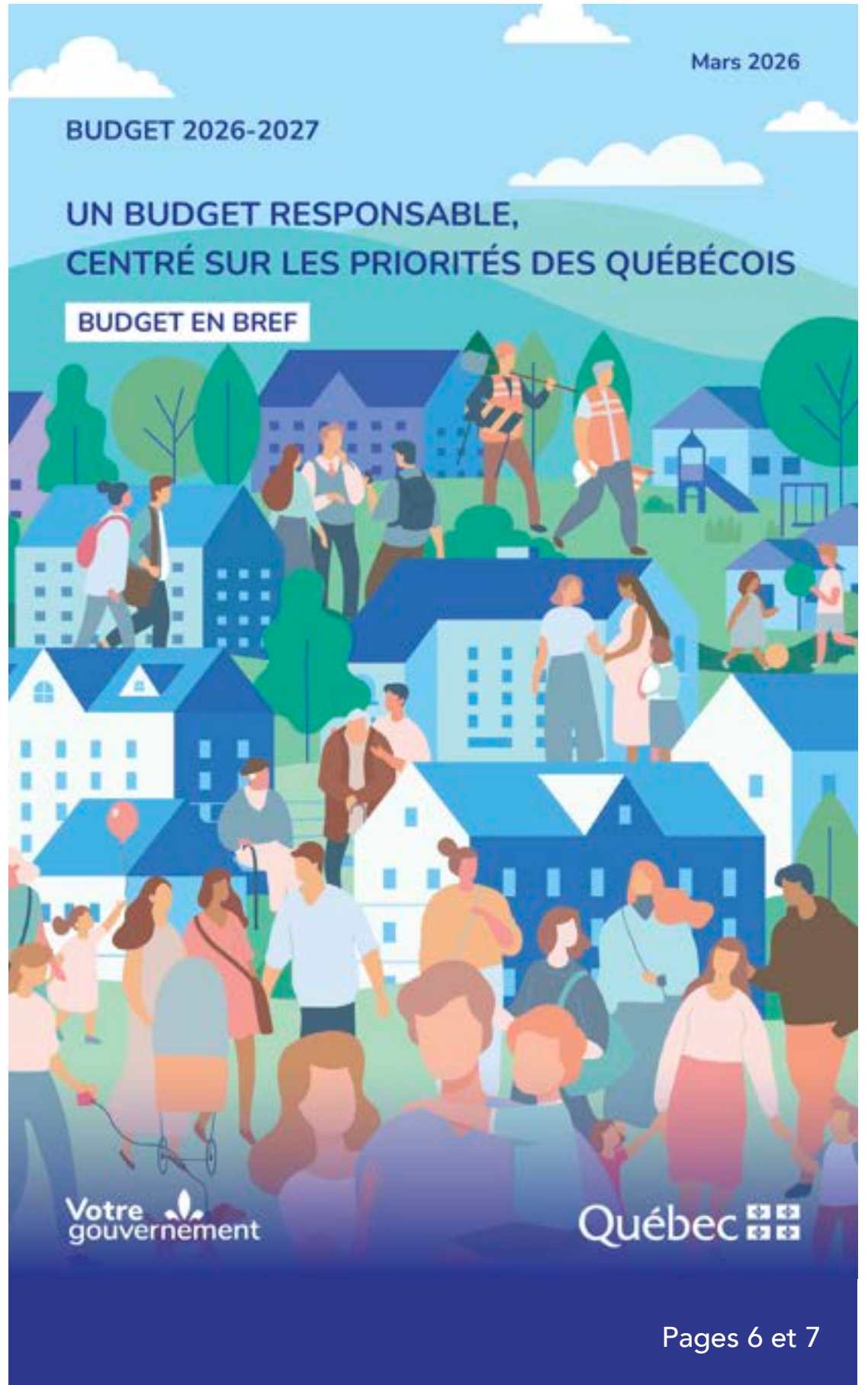
Budget 2026-2027	2
Conseil des ministres	4-5
Parcourir le Québec au printemps	8
Nominations	9
Chronique Louise Brisson	11
Nissan Sentra SR 2026 : La voie de la maturité	12
Seuls devant la justice	13



BIENVENUE MADAME
LA PREMIÈRE MINISTRE

Le Protecteur du
citoyen, un recours
indépendant pour
lancer l'alerte

Page 3



Pages 6 et 7

METTRE QUELQUES DOLLARS PAR SEMAINE DANS UN REER+ AVEC LA RETENUE SUR LE SALAIRE, ÇA PAYE.



Besoin de plus d'informations ? Balayer le code QR pour prendre un rendez-vous avec Paule Demers et son équipe.



www.fondsftq.com/rss

La souscription d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt relatifs aux fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30 %, soit 15 % au Québec et 15 % au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année d'imposition, ce qui correspond à la souscription d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$. Ces actions peuvent être détenues dans un REER au Fonds de solidarité FTQ et vous faire bénéficier des crédits d'impôt, en plus de la déduction REER à votre revenu. Ces actions peuvent également être détenues dans un compte hors REER au Fonds de solidarité FTQ. Dans ce cas, vous pouvez uniquement réclamer les crédits d'impôt. Ainsi, en souscrivant des actions du Fonds de solidarité FTQ détenues dans un REER au Fonds de solidarité FTQ, vous pouvez, selon votre situation fiscale, bénéficier d'économies d'impôt supplémentaires à la déduction REER habituelle. Le Fonds de solidarité FTQ utilise l'expression « REER+ » pour illustrer cet avantage fiscal bonifié.

Veuillez lire le prospectus avant de souscrire des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

BUDGET 2026-2027

Dans un contexte économique incertain et considérant l'arrivée de la personne qui succédera à François Legault, le ministre des Finances avait promis un budget sobre. Pour apprécier la sobriété promise, analysons les nouveaux engagements budgétaires annoncés hier sur l'ensemble du cadre budgétaire (5 ans); leur importance était en moyenne de 15,5 G\$ dans les précédents budgets (2019 à 2025) allant de 6 G\$ (Budget 2024) à près de 25 G\$ (Budget 2023). Dans celui présenté hier, les nouveaux engagements sont inférieurs à 10 G\$. Il s'agit donc d'un volume moindre que la moyenne des 7 budgets précédents, mais qui s'avère malgré tout plus élevé que dans les deux derniers budgets. Et cela est sans compter la « réserve » de 250 M\$ par an inséré dans l'enveloppe des dépenses de portefeuilles pour la personne qui succédera à François Legault. Luc Godbout, titulaire de la Chaire Pour l'heure, le plan de retour à l'équilibre budgétaire tient le coup; les déficits sont revus à la baisse pour les années 2025-2026 et 2026-2027. Et de plus, l'écart à résorber, montant qui reste à identifier pour véritablement équilibrer le budget pour les 3 dernières années du plan, a diminué, passant pour l'année 2029-2030 de 2,5 G\$ à 2 G\$. Pour y parvenir, le ministre des Finances table toujours sur une faible croissance des dépenses au cours des prochaines années afin d'améliorer la situation budgétaire du Québec. Du côté du plan québécois des infrastructures 2026-2036, il s'oriente davantage vers le maintien du parc (+9 G\$ par rapport au plan de l'an dernier) que dans la bonification du parc (-9 G\$) faisant en sorte que 71 % du plan est désormais consacré au maintien. Peu de chose concerne la fiscalité des particuliers, même si le gouvernement poursuit son engagement de limiter durant l'actuel mandat la hausse des tarifs des services publics à 3 %. Comme il considère que la taxe foncière scolaire entre dans la grande famille des tarifs, il a annoncé hier qu'il en limitait également la croissance à 3 %.

Le Budget du Québec est au cœur du travail de la Chaire en fiscalité et en finances publiques (CFFP). Chaque année, l'équipe de la Chaire examine les documents budgétaires d'un couvert à l'autre. L'analyse initiale est présentée sous la forme d'un Regard sur le budget qui décortique ce que l'équipe considère être les faits saillants de finances publiques et de politique fiscale du budget présenté le 18 mars 2026.

1. La croissance économique serait de 0,8 % en 2025 et de 1,1 % en 2026, des taux plus faibles qu'anticipé au Budget 2025-2026.
2. Les prévisions du Budget 2026-2027 montrent que l'économie québécoise se situerait sous son niveau potentiel de 2024 à 2029.
3. Le taux d'inflation est prévu demeurer dans la fourchette cible de la Banque du

Canada pour toute la période du cadre financier.

4. Le plan de retour à l'équilibre, présentant un solde budgétaire à zéro en 2029-2030, respecte les conditions de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
5. Le déficit de 13,6 G\$ pour 2025-2026 est réévalué à la baisse à 9,9 G\$.
6. Les soldes budgétaires de 2027-2028 à 2030-2031 présentent des écarts à résorber.
7. Le budget inclut 9,6 G\$ de nouvelles initiatives pour les années 2026-2027 à 2030-2031.
8. De 2025-2026 à 2030-2031, la croissance annuelle moyenne serait de 3,6 % pour les revenus autonomes et de 1,7 % pour les transferts fédéraux.
9. Pendant la même période, les dépenses de portefeuilles augmenteraient en moyenne de 1,9 % par année.
10. Le PQI sur dix ans passe de 164 G\$ (Budget 2025-2026) à 167 G\$ (Budget 2026-2027).
11. La dette nette a atteint 38,3 % du PIB au 31 mars 2025, augmenterait jusqu'à 39,3 % au 31 mars 2028 avant de reprendre une tendance baissière.
12. Le ratio de dette nette en pourcentage du PIB serait dans les fourchettes cibles fixées dans la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.
13. Le Budget 2026-2027 contient très peu de mesures fiscales touchant les particuliers, outre une annonce de l'automatisation à venir de la production de la déclaration de revenus de certaines clientèles.
14. Annonce de la mise en place du crédit d'impôt pour les médias d'information québécois, qui, essentiellement, élargit le crédit d'impôt remboursable visant la presse écrite qui existe depuis 2019.
15. Annonces de modifications à certains crédits d'impôt touchant des sociétés : pour la transformation numérique de la presse écrite, pour les productions cinématographiques ou télévisuelles québécoises et pour le développement des affaires électroniques (CDAE) intégrant des fonctionnalités d'IA.
16. 5 000 places en garderie visées par l'annonce de l'extension du programme de conversion de places de garde non subventionnées en places subventionnées.
17. Ajout d'un volet au programme de subvention Rénoclimat pour des travaux qui rendent une habitation plus résiliente face aux changements climatiques, financé par le Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC).

Le Protecteur du citoyen, un recours indépendant pour lancer l'alerte

1. Dave Charland, vous êtes vice-protecteur en intégrité publique au Protecteur du citoyen. En quoi cela consiste?

Le Protecteur du citoyen a comme mission d'assurer le respect des droits des citoyens et citoyennes dans leurs relations avec les services publics québécois. Il veille aussi à l'intégrité et à l'amélioration des services publics. À titre de vice-protecteur à l'intégrité publique, je suis responsable de l'équipe au sein du Protecteur du citoyen qui reçoit et traite les divulgations d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics ainsi que les plaintes en matière de représailles liées à de telles divulgations.

2. Pouvez-vous nous donner des exemples d'actes répréhensibles?

On parle de gestes, de fautes et de comportements graves dont la divulgation présente une dimension d'intérêt public. Il peut notamment s'agir d'un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie, d'un usage abusif de fonds ou de biens d'un organisme public, ou encore d'un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité.

Je vous invite à consulter notre site Web pour d'autres exemples de situations qui peuvent nous être signalées.

<https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/lanceurs-alerte/acte-reprehensible>

3. Si un employé de l'État ou toute personne est témoin d'un acte répréhensible au sein d'un organisme public, où peut-il faire une divulgation?

Premièrement, je veux faire une nuance importante. Un acte répréhensible peut être commis à l'intérieur (« au sein ») d'un organisme public, notamment par un membre du personnel. Mais il peut aussi être commis « à l'égard » d'un organisme public, c'est-à-dire par une personne extérieure dont la conduite porte préjudice à l'organisme public. Par exemple, nous pourrions traiter une divulgation concernant un organisme privé qui a obtenu une subvention d'un organisme public et l'utilise de manière abusive.

Ensuite, lorsqu'une personne est témoin ou possède des informations au sujet d'une conduite qui s'apparente à un acte répréhensible, elle a deux choix : communiquer la situation aux ressources internes de son organisme, ou faire une divulgation au Protecteur du citoyen.



4. Pourquoi s'adresser au Protecteur du citoyen si la situation peut être réglée à l'interne?

Le recours au Protecteur du citoyen est gratuit, neutre et indépendant. Votre divulgation sera traitée en toute confidentialité. Nous prenons les mesures nécessaires pour protéger votre identité ainsi que celle des personnes qui collaborent à l'enquête.

De plus, nos enquêteurs disposent des pouvoirs prévus à la Loi sur les commissions d'enquête. Ils peuvent donc contraindre toute personne à témoigner ou à fournir des documents jugés nécessaires pour découvrir la vérité. Ils peuvent également interdire à une personne de communiquer toute information liée à l'enquête, sauf à son avocat.

Si vous craignez des représailles ou si vous croyez que la situation ne sera pas prise en charge convenablement par votre organisme, je vous invite à vous adresser au Protecteur du citoyen en toute confiance. Vous pouvez nous joindre au 1 800 463-5070 ou consulter notre site Web.

5. Que se passe-t-il une fois que l'on divulgue un présumé acte répréhensible au Protecteur du citoyen ?

Si votre divulgation est recevable, c'est-à-dire que nous pouvons intervenir, nous effectuons

des vérifications pour déterminer si un acte répréhensible aurait été commis ou s'il est sur le point de l'être. Une fois ces vérifications complétées, nous déterminons si nous entreprenons une enquête formelle. À chaque étape des vérifications et de l'enquête, nous vous tenons informé et un avis vous est transmis lorsque le traitement de votre divulgation est terminé.

À l'issue des vérifications ou de l'enquête, nous pouvons formuler des recommandations auprès de l'organisme concerné et nous suivons leur implantation jusqu'à notre satisfaction.

6. La personne qui divulgue doit-elle respecter certaines règles lors de sa divulgation?

Si vous souhaitez divulguer un acte répréhensible au Protecteur du citoyen, mon meilleur conseil est de garder vos démarches confidentielles. Cela facilitera les procédures pour faire la lumière sur la situation problématique et diminuera les risques d'être victime de représailles.

Toutefois, si vous subissez des représailles à la suite de votre divulgation, vous pouvez vous adresser directement au Protecteur du citoyen. Ces représailles peuvent se manifester sous forme de menaces, de mesure dommageable comme des atteintes à vos conditions de travail ou d'intimidation.

Dès que vous nous soumettez votre plainte en cas de représailles, nous analysons la situation et nous vous informons des options qui s'offrent à vous comme le processus de médiation, le service de représentation légale ou encore l'enquête administrative.

7. Pourquoi est-ce important de divulguer des actes répréhensibles?

En divulguant un acte répréhensible, vous participez à renforcer la transparence et l'intégrité des organismes publics ainsi que la confiance de la population envers ses institutions.

Pour toute information ou pour faire une divulgation, vous pouvez consulter notre site Web ou nous joindre le Protecteur du citoyen au 1 800 463-5070.

Conseil des ministres



Christine Fréchette

Première ministre



Ian Lafrenière

Vice-premier ministre
Ministre de la Sécurité intérieure
Ministre responsable
des Relations avec les Premières
Nations et les Inuit



Eric Girard

Ministre des Finances
Ministre responsable
des Infrastructures



Simon Jolin-Barrette

Ministre de la Justice
Ministre responsable
des Affaires constitutionnelles



**France-Élaine
Duranceau**

Ministre responsable
de l'Administration gouvernementale
et de l'Efficacité de l'État
et présidente du Conseil du trésor
Ministre de la Cybersécurité
et du Numérique



Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture
et des Communications



**Kateri Champagne
Jourdain**

Ministre des Ressources naturelles
et des Forêts



Pascale Déry

Ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs



Martine Biron

Ministre de l'Enseignement
supérieur
Ministre responsable
de la Condition féminine



Christopher Skeete

Ministre des Relations
internationales et de la Francophonie
Ministre responsable
des Relations avec les Québécois
d'expression anglaise
Ministre responsable
de la Lutte contre le racisme



Benoit Charette

Ministre des Transports
et de la Mobilité durable



Amélie Dionne

Ministre du Tourisme



Karine Boivin Roy

Ministre responsable de l'Habitation



Kariane Bourassa

Ministre responsable du Sport,
du Loisir et du Plein air



Mathieu Lévesque

Ministre responsable de la Jeunes
Ministre délégué aux Régions

Participent également au
Conseil des ministres :



Sonia LeBel
Ministre de l'Éducation
Leader parlementaire adjointe
du gouvernement



Bernard Drainville
Ministre de l'Économie,
de l'Innovation et de l'Énergie
Ministre responsable de la Stratégie
maritime



Sonia Bélanger
Ministre de la Santé
Ministre responsable des Aînés
et des Proches aidants



Jean-François Roberge
Ministre de la Langue française
Ministre responsable
de la Francophonie canadienne
Ministre responsable de la Laïcité
Ministre responsable
des Institutions démocratiques
Ministre responsable de l'Accès
à l'information et de la Protection
des renseignements personnels



Jean Boulet
Ministre du Travail
Ministre responsable
des Relations canadiennes



François Bonnardel
Ministre de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration
Leader parlementaire
du gouvernement



Samuel Poulin
Ministre des Affaires municipales



Catherine Blouin
Ministre de la Famille



Donald Martel
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation



Jean-François Simard
Ministre de l'Emploi
Ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale



Chantal Rouleau
Ministre responsable de la Solidarité
sociale et de l'Action communautaire
Ministre responsable
de la Métropole
et de la région de Montréal



Lionel Carmant
Ministre responsable
des Services sociaux
et de la Lutte contre l'itinérance



Eric Girard
Ministre délégué au Développement
économique régional



Daniel Bernard
Ministre délégué à l'Économie
et aux Petites et Moyennes
Entreprises



Yves Montigny
Président du caucus
du gouvernement



François Jacques
Whip en chef du gouvernement

LE BUDGET 2026-2027 EN BREF

Près de 9,6 G\$ additionnels d'ici cinq ans pour :



Accélérer la transformation
économique du Québec
1,7 G\$



Prioriser les grandes missions de l'État
4,3 G\$



Appuyer les Québécois et les
communautés avec des gestes ciblés
3,6 G\$

Rehaussement des investissements en infrastructures de plus de 5 G\$ sur six ans

- Le PQI 2026-2036 est porté à 167 G\$
- 71 % des sommes investies seront allouées au maintien des infrastructures existantes



Secteurs prioritaires

Santé et services sociaux
Éducation et enseignement
supérieur
Transport collectif et réseau routier
Transformation numérique des
organismes publics

581 M\$ pour agir en faveur des PME de toutes les régions

Renforcer les principaux atouts de nos régions

- Contribuer à l'essor économique des régions
- Favoriser le développement du secteur bioalimentaire



Accélérer le développement du secteur touristique

Appuyer les entreprises et les communautés forestières

- Soutenir les entreprises forestières en réponse aux difficultés du secteur
- Maintenir l'engagement du gouvernement à l'égard des communautés forestières et de la forêt publique



1,7 G\$ pour accélérer la transformation économique du Québec

693 M\$ pour soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique

Favoriser la réalisation des projets d'investissement dans les secteurs d'avenir et améliorer la compétitivité économique du Québec par l'innovation

- Accélérer la transformation de l'économie
- Appuyer les investissements à fort potentiel des entreprises
- Faire du Québec un chef de file dans la production et la transformation des minéraux critiques et stratégiques



Un environnement d'affaires favorable à la réalisation de projets économiques

- Accélérer la réalisation des projets prioritaires
- Mettre en place des infrastructures visant à accueillir des projets économiques



429 M\$ pour appuyer l'essor de notre secteur culturel

- Répondre aux défis du secteur audiovisuel
- Assurer la pérennité de l'écosystème médiatique québécois
- Promouvoir les contenus culturels québécois



639 M\$ pour soutenir la réussite éducative



Favoriser la réussite
éducative des élèves



Comblir les besoins
urgents et temporaires
d'espaces scolaires



Attirer la
main-d'œuvre dans le
réseau de l'éducation

4,3 G\$ pour soutenir les grandes missions de l'État

2,2 G\$ pour faciliter l'accès aux soins de santé et aux services sociaux

Renforcer les soins et services de santé

- Consolider l'offre de soins et de services dans le réseau public
- Renforcer l'accès à la première ligne
- Poursuivre les efforts visant à réduire la liste d'attente en chirurgie



Soutenir les personnes proches aidantes et les aînés en RPA

- Compléter le financement du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2026-2031
- Prolonger le Programme d'aide aux résidences privées pour aînés et autres entités apparentées, pour limiter l'effet des hausses de primes d'assurance



392 M\$ pour soutenir la formation en enseignement supérieur, la qualification dans des secteurs clés, dont le génie et les technologies de l'information, ainsi que l'intégration au marché du travail et la recherche



1,1 G\$ pour renforcer la sécurité des Québécois et l'accès aux services de justice

- Consolider les activités de prévention et d'intervention en matière de sécurité
- Poursuivre les efforts de lutte contre les violences armées
- Assurer les opérations en cybersécurité
- Renforcer l'accès aux services de justice



3,6 G\$ pour appuyer les Québécois et les communautés avec des gestes ciblés

2,4 G\$ pour soutenir les Québécois

Aider les familles à faire face au coût de la vie



Convertir 5 000 places de garde non subventionnées additionnelles en places subventionnées



Plafonner à 3 % la croissance de la taxe scolaire

Soutenir l'accès au logement

- Construire 1 000 logements abordables
- Offrir un toit aux ménages les plus vulnérables
- Adapter et rénover le parc de logements



Renforcer les services aux personnes vulnérables

- Appuyer les organismes communautaires
- Assurer l'approvisionnement des banques alimentaires



Agir face à l'itinérance et aux enjeux de santé mentale

Lutter contre les violences conjugale et sexuelle

1,0 G\$ pour assurer la résilience des communautés

Renforcer les communautés

- Entretenir durablement les infrastructures locales et régionales
- Soutenir l'essor et la vitalité de la métropole et des territoires
- Poursuivre les actions de protection de l'environnement
- Consolider l'amélioration des services publics auprès des personnes autochtones

Soutenir l'adaptation et lutter contre les changements climatiques

- Mettre en place le volet adaptation du programme Rénoclimat
- Bonifier le programme LogisVert



PARCOURIR LE QUÉBEC... AU PRINTEMPS

Le printemps Quelle effervescence quand arrivent, vers la mi-mars, les premiers jours du printemps! Les journées rallongent, le soleil se fait plus chaud, la neige se met à fondre. De retour de leur migration hivernale, les oies des neiges dessinent dans le ciel bleu leurs immenses V blancs.

En ville, les vélos et les camions-restaurants retrouvent leurs adeptes et les cafés-terrasses leurs amoureux!

Jusqu'en mai, comme le veut le dicton, faites ce qui vous plaît!

Le Sucre du printemps

Au rythme du gel et du dégel, la sève monte doucement dans les érables. Poursuivant la coutume amérindienne, les premiers colons ont appris à entailler l'érable à sucre et à en faire réduire l'eau pour obtenir un sirop onctueux, apprécié pour sa saveur et sa couleur. Ce rituel saisonnier a donné naissance à une tradition culinaire hors du commun et à une industrie florissante. Avant d'être transformée, l'eau s'écoule goutte à goutte de

l'arbre par des chalumeaux. On accrochait autrefois à ceux-ci des seaux dont on versait régulièrement le contenu dans des tonneaux tirés par des chevaux. De nombreuses érablières utilisent aujourd'hui un réseau de tubulures reliant les chalumeaux à une pompe et acheminant la sève à l'évaporateur. Il faut environ 40 litres de sève pour produire un seul litre de sirop pur.

Le temps des sucres

Les cabanes à sucre, situées pour la plupart près des grandes villes, vous accueillent à leurs tables au printemps. Courez déguster en famille ou entre amis une cuisine familiale à la mode d'autrefois : fèves au lard, omelette, jambon, tourtière, oreilles de crisse (fritures de lard salé) et un éventail de desserts sucrés à l'érable, dont la savoureuse tire : un ruban de sirop chaud versé sur la neige qu'on enroule autour d'un bâtonnet avant qu'il ne durcisse. Profitez-en pour emmener vos enfants se balader en voiture attelée dans les sous-bois. Certaines cabanes sont ouvertes au public toute l'année; on peut par

ailleurs se procurer en tout temps des produits de l'érable dans les magasins d'alimentation.

Le Québec est le plus important producteur de sirop d'érable du monde. Ses produits (sirop, sucre, tire) sont vendus dans près de 50 pays, principalement aux États-Unis, en Allemagne et au Japon.

Quelques découvertes printanières

- **Observer dans le ciel le vol bruyant des oies des neiges et des outardes;**
- **S'offrir un douillet séjour de remise en forme dans un spa;**
- **Faire une descente de rivière en canot pneumatique avec des amis à la fin de la saison ;**
- **Partir à la campagne admirer les vergers en fleurs;**
- **Écouter sur la rive le craquement des glaces qui recouvrent le fleuve**

NOMINATIONS du conseil des ministres

Tribunal administratif du Québec

M. Sébastien Caron est désigné de nouveau vice-président du Tribunal administratif du Québec.

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Mme Anne-Catherine Briand-Fortin est nommée, à compter du 26 février 2026, déléguée du Québec à Los Angeles, aux États-Unis. Mme Briand-Fortin est déléguée du Québec à Los Angeles par intérim.

Ministère du Conseil exécutif

M. Michel Léveillé est nommé de nouveau secrétaire général associé à la communication gouvernementale au ministère du Conseil exécutif.

Ministère de la Culture et des Communications

Mme Nathalie Verge est nommée de nouveau sous-ministre du ministère de la Culture et des Communications.

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

M. Alain Sans Cartier est nommé de nouveau sous-ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

M. Réjean Houle est nommé, à compter du 4 avril 2026, sous-ministre adjoint chargé du Secrétariat à la jeunesse au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. M. Houle est administrateur d'État.

Bureau des présidents des conseils de discipline

M. Gilles Ouimet est nommé, à compter du 13 avril 2026, président de conseil de discipline du Bureau des présidents des conseils de discipline. M. Ouimet est procureur principal du syndicat de l'Ordre des dentistes du Québec.



Obtenez de meilleurs prix
grâce au groupe
de l'AEGQ dès maintenant.

Demandez votre soumission

877-883-7767

essor.ca

Traiter avec l'un de nos courtiers,
c'est payant pour **vous!**



Assurance
automobile



Assurance
habitation



Assurance
véhicule de loisir

Découvrez
votre
vrai
visage

AUSSI!!

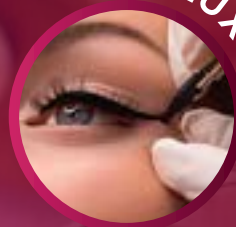
- Corrections d'erreurs
- Reconstruction de l'aréole mammaire

SOURCILS 3D



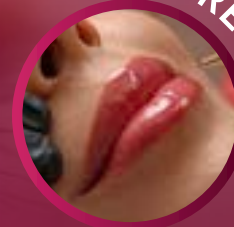
- Simule l'apparence des poils

YEUX



- Ligne contour
- Ombre
- Lumière
- Paupières intérieures

LÈVRES 3D



- Pourtour
- Agrandissement
- Remplissage

*Certificat
cadeau disponible*

micropigmentationcg.com



MAQUILLAGE PERMANENT
Claire Gauthier

Trois bureaux pour vous servir :
Donnacona, Beauport et St-Joseph-de-Beauce

2353, avenue Larue
418 663-4327 | 418 285-3988

Claire Gauthier

Plus de 40 ans d'expérience
Spécialiste en
micropigmentation



Membres de l'AEGQ

Changez pour une protection dégâts d'eau pensée pour vous. Changez pour Beneva.

Notre assurance habitation comprend une protection dégâts d'eau avec...

- une base solide
- des options à la carte
- des montants qui rassurent

Demandez une soumission
beneva.ca
1 855 747-7712



beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. | © Beneva inc. 2026 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

Avec les premiers mois de l'année, arrivent les premiers acheteurs!



RE/MAX
FORTIN, DELAGE INC.

Agence immobilière
Franchisé indépendant et
autonome de RE/MAX Québec inc.



L'immobilier.

Ma passion. Mes résultats. Ma signature.



LOUISE
BRISSON
courtier immobilier inc.

Ils sont là au rendez-vous!

La période la plus achalandée de l'année dans le domaine immobilier est sans contredit le début de l'année, c'est-à-dire les mois de janvier, février, mars. C'est le moment où les acheteurs d'une première maison sont au rendez-vous, nombreux à vouloir quitter leur logement et à voler de leurs propres ailes. S'ils viennent ainsi gonfler la clientèle, c'est forcément le meilleur temps pour VENDRE!

Pour le premier acheteur, c'est bien sûr le moment de réaliser son rêve ultime de devenir propriétaire, de goûter à leur autonomie, de réaliser leurs aspirations et surtout, d'accéder à une plus grande liberté d'action. Un décor à son goût, d'agréables moments entre amis et pourquoi pas ce premier investissement, enfin!

Toutefois, l'achat d'une maison peut s'avérer un chemin parsemé d'embûches. Avant de faire ce saut dans l'inconnu, il faut se poser bien des questions. Surtout dans le contexte du marché actuel, il faut être bien préparé et bien accompagné.

Mais par où doivent-ils commencer?

Pour vous aider à y voir plus clair, voici 6 grands volets de questions avant de commencer à chercher la maison de vos rêves.

1. Devenir propriétaire : est-ce un bon choix pour moi?

L'achat d'une maison est l'une des décisions les plus importantes de notre vie, tant sur le plan affectif que financier. Il vous faut examiner les éléments suivants :

- Votre sécurité d'emploi
- Votre capacité à supporter un stress financier
- Votre désir d'être autonome
- Votre sécurité financière par la plus-value de cet achat
- Les responsabilités accrues (paiements, réparations, entretien, etc.).

2. Combien puis-je me permettre de payer?

C'est l'aspect fondamental : votre rêve doit être à la mesure de votre budget. Soyez réaliste en examinant votre mode de vie et en pensant aux années à venir (besoin de liquidités, situation familiale, etc.). Il s'agit de faire les calculs nécessaires pour évaluer votre situation financière actuelle, les paiements que vous pouvez supporter

et le prix maximum que vous devriez payer. Faites un test en calculant votre valeur nette (actif moins le passif ainsi que vos dépenses et dettes mensuelles courantes). Ceci vous aidera à identifier votre capacité à payer. Les frais du logement ne devraient pas dépasser le tiers du revenu mensuel brut du ménage. Il faut ABSOLUMENT rencontrer un conseiller hypothécaire. C'est un pré-requis pour connaître votre tranche d'achat confortable.

3. Quel type de propriété répond mes besoins?

Inutile de frapper à toutes les portes : identifiez d'abord vos besoins. C'est l'une des toutes premières étapes :

- Maison, condo, ou petit immeuble à revenus
- Type de maison et style
- Quartier désiré
- Distance des lieux de travail, services et activités offertes
- Proximité des écoles, des commerces et des services
- Rythme de vie de votre famille.

Il est également important de bien vous informer sur :

- La valeur des maisons voisines : augmentation ou dépréciation au cours des dernières années?
- Le zonage, les projets immobiliers ou de développement dans les environs
- Le niveau de taxes
- Les avantages et inconvénients d'une maison neuve versus maison déjà construite.

Retenez ceci : le site, le site, le site. C'est un facteur prépondérant.

4. Quel mode de financement

me convient?

La meilleure façon de s'y retrouver est de s'adresser à un expert hypothécaire. Il faut d'abord déterminer votre mise de fonds. Plus votre mise de fonds sera élevée, moins d'argent vous aurez à emprunter et moins d'intérêts vous aurez à payer pour la durée du prêt.

- Avec ou sans assurance? Avec plus de 20 % de mise de fonds, l'assurance (SCHL) n'est pas requise. C'est un prêt hypothécaire conventionnel.

- Pour acheter, la mise de fonds minimale est de 5 %.
- Ouvert ou fermé? C'est la possibilité de rembourser une partie ou la totalité de votre dette n'importe quand et sans pénalité (plus cher). Un taux fermé est avantageux lorsque les taux d'intérêt sont bas et que l'on craint une hausse, mais elle est très rigide (pénalité si remboursement). En ce moment, vaut mieux écouter les conseils de son conseiller financier et jouer prudemment.
- L'échéance? Elle se situe normalement entre 2 et 5 ans. Plus l'échéance est rapprochée, plus le taux d'intérêt est bas et moins il coûte cher d'emprunter.

Quel que soit le type de prêt hypothécaire que vous choisissiez, gardez à l'esprit que vous devez payer le minimum d'intérêts. Pour dormir en paix, dites-vous que le secret d'une hypothèque est votre intérêt!

5. Quels sont les autres frais?

Vous avez calculé votre mise de fonds, négocié votre hypothèque, trouvé une maison d'un prix abordable. Pour passer du statut de locataire à propriétaire, il y a d'autres frais. Évitez les mauvaises surprises.

- Les «incontournables» : lors du contrat notarié, vous devrez payer au vendeur la valeur des taxes municipales et scolaires déjà payées. S'ajoutent le droit de mutation (taxe de bienvenue), les frais de déménagement, les honoraires du notaire, les frais d'évaluation lorsque la mise de fonds est supérieure à 20 %+, l'inspection, l'assurance-habitation, le branchement des services publics. Il faut prévoir de 1,5 à 2% de la valeur de la maison pour couvrir ces dépenses. Il est préférable d'avoir amassé une réserve de liquidités.
- Les autres dépenses : décoration, peinture, rénovations, terrasse, clôture, mobilier, etc.

6. Quels professionnels peuvent m'aider?

Plusieurs aspects sont complexes. Pour acheter l'esprit en paix, vous pouvez compter sur des professionnels compétents qui ont l'habitude et qui vont vous éviter de mauvaises surprises. Ces professionnels vont se soucier de vos intérêts : le courtier hypothécaire, le notaire, l'arpenteur-géomètre, l'inspecteur en bâtiment, l'évaluateur agréé, un bon entrepreneur en construction, et bien sûr, votre courtier immobilier.

Pour bien acheter, il est important de prendre une décision éclairée : rigueur, organisation et planification sont de mise. La clé du succès est aussi de travailler avec un professionnel de l'immobilier qui en a vu d'autres et qui connaît la mécanique du marché actuel.

Tout en tentant de réaliser votre rêve, n'oubliez pas de rester les deux pieds sur terre! N'hésitez pas à me contacter : il me fera plaisir de vous accompagner et de bien vous conseiller. Le marché immobilier en ce moment requiert des compétences et ASSURÉMENT des valeurs sûres.

Louise Brisson

L'immobilier.
Ma passion. Mes résultats. Ma signature.

418.653.5353



RE/MAX FORTIN, DELAGE
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome
de RE/MAX Québec inc.

brissonlouise@videotron.ca
louisebrisson.com

© Toute reproduction, duplication, diffusion, distribution de cet article est STRICTEMENT INTERDIT et représente une violation de la Loi fédérale régissant les droits d'auteur.



La Sentra SR 2026 ne prétend pas devenir une compacte sportive, malgré une présentation plus affirmée. Son mérite est ailleurs : dans une exécution plus soignée, un confort convaincant et une impression générale de sérieux qui lui manquait parfois. À l'heure où la berline compacte doit justifier son existence face aux VUS, la Sentra répond avec des arguments simples, mais pertinents. Elle n'est pas spectaculaire. Elle est plus mûre. Et c'est précisément ce qui la rend plus convaincante.

Nissan Sentra 2026
Prix de base : 27 946 \$ (S) Prix du modèle essayé : 35 417 \$ (SR Premium avec couleur deux tons) Concurrence principale : Honda Civic, Hyundai Elantra, Kia K4, Mazda3, Subaru Impreza, Toyota Corolla, Volkswagen Jetta

Nissan Sentra SR 2026

La voie de la maturité

Dans un marché dominé par les VUS, les voitures compactes n'ont pas toujours la vie facile. Elles conservent toutefois une clientèle pragmatique, attachée à leur simplicité, à leur efficacité et à leurs coûts d'utilisation généralement plus raisonnables. La Sentra s'adresse précisément à cette clientèle. Pour l'année modèle 2026, Nissan lui apporte plusieurs améliorations tangibles, sans chercher à réinventer la catégorie. Le constructeur raffine plutôt une formule connue. Au banc d'essai : la version SR. Cette déclinaison d'allure sportive mise-t-elle davantage sur l'équilibre que sur la performance ?

Sous ses lignes plus affirmées, la Sentra 2026 reçoit une caisse plus rigide, un amortissement recalibré, une meilleure insonorisation et des aides à la conduite bonifiées. La SR se distingue par une calandre plus expressive, des accents noirs, des roues de 18 pouces et un aileron arrière. Le dessin apparaît plus moderne, plus tendu, moins anonyme que celui de l'ancienne génération. Dans une catégorie où l'on achète souvent par raison, un peu de style ne nuit pas.

Présentation intérieure

À bord, la Sentra donne une impression de valeur convaincante. La finition apparaît plus soignée que par le passé. La SR mise à l'essai comportait notamment des sièges sport en similicuir, un siège du conducteur à réglages électriques avec support lombaire et une chaîne audio Bose à 8 haut-parleurs. La SR, comme certaines autres versions, reçoit aussi deux écrans de 12,3 pouces, un pour l'instrumentation et l'autre pour l'environnement multimédia. Nissan conserve en outre une ergonomie simple, ce qui devient presque une qualité rare.

Le conducteur profite d'une bonne position de conduite, d'une instrumentation lisible et de commandes à portée de main. À l'avant, le dégagement est généreux et les sièges procurent un bon confort. À l'arrière, l'espace conviendra surtout à des personnes de taille moyenne. Le coffre offre un bon volume de chargement, comparable à celui de plusieurs rivales populaires, dont la Hyundai Elantra et la Honda Civic.

Motorisation

Sous le capot, Nissan n'a pas pris de grand risque. On retrouve un moteur quatre cylindres de 2,0 litres développant 149 chevaux et 146 lb-pi de couple, associé à une boîte automatique à variation continue (CVT). Ces chiffres ne feront pas trembler une Honda Civic Si ni réveiller la nostalgie des anciennes Sentra SE-R. Mais ce n'est pas le but visé. La Sentra SR 2026 mise davantage sur la douceur que sur la nervosité.

C'est justement cette retenue qui définit le mieux la voiture. Les accélérations sont correctes, sans plus. La boîte CVT demeure perceptible lorsqu'on sollicite franchement le moteur, mais elle semble mieux contenue que dans certaines anciennes applications de Nissan. Sur l'autoroute, la Sentra se montre plus convaincante. Elle roule avec une aisance tranquille, filtre correctement les imperfections et donne l'impression d'une voiture pensée pour les déplacements quotidiens. La consommation moyenne observée durant l'essai s'est établie à 7,8 L/100 km.

La direction est légère, le comportement prévisible, le freinage rassurant. On ne sort pas d'un trajet avec le sourire d'un amateur de conduite sportive, mais on en ressort sans fatigue. C'est déjà beaucoup.

Seuls devant la justice



Chaque année, des centaines de Québécois se représentent eux-mêmes, sans avocat, devant le tribunal. Pourtant, leur méconnaissance des procédures judiciaires augmente le risque de perdre leur cause, en plus d'allonger le déroulement des procès. Emmanuelle Bernheim, chercheuse au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, a voulu en apprendre davantage sur ces citoyens plaideurs.

La chercheuse a d'abord remarqué que dans les écrits de juristes sur le sujet, l'autoreprésentation y est largement présentée comme un choix individuel. Or, les recherches universitaires qu'elle a recensées démontrent plutôt que, généralement, c'est un manque de moyens financiers qui provoque la décision de se priver d'avocat. D'ailleurs, un sondage réalisé pour la chercheuse et le Conseil de la magistrature du Québec en 2013 auprès de 1 500 Québécois révélait que plus de 90 % d'entre eux souhaiteraient retenir les services d'un avocat s'ils se retrouvaient en cour.

En étudiant la jurisprudence récente (principalement de 2008 à 2013), Emmanuelle Bernheim a ensuite

relevé qu'en 2008, la Cour suprême du Canada a décrété que bénéficier des services d'un avocat en cour ne constituait pas un droit. Quant au choix de s'autoreprésenter, la jurisprudence souligne que c'est bel et bien un droit, que l'on exerce toutefois à ses risques et périls. Il y a certes un consensus pour dire que le juge doit porter assistance au citoyen plaideur, mais sans compromettre son impartialité.

La chercheuse a assisté à plusieurs séances devant des tribunaux administratifs et a constaté que les citoyens plaideurs peinaient néanmoins à comprendre les nuances entre des concepts clés tels la preuve et l'argument. Cette incompréhension suscitait souvent chez eux un sentiment d'injustice et de colère. Elle a présenté ses résultats devant les juges du Tribunal administratif du Québec. Cela a entraîné des modifications aux documents destinés aux personnes qui ne sont pas représentées, de sorte qu'ils vulgarisent maintenant davantage les procédures et les règles.

PROMOTION EN COURS*
12^e MOIS DE LOYER GRATUIT

* POUR UN TEMPS LIMITÉ

Appartements neufs lumineux,
bien pensés et tout inclus à Québec

PROJETS
IMMOBILIERS SIGNÉS



CROMWELL

Occupation Avril 2026

Quartier Saint-Louis

KE
LO



lekelo.ca



2920 avenue Sasseville
Québec (Qc) G1V 0C7
(581) 991-9484

Occupation immédiate

Quartier Saint-Sacrement

LA
KLE



lacle.ca

415 avenue Ernest-Gagnon
Québec (Québec) G1S 0E4
(418) 266-5555